

PROCES VERBAL
Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire

Date : Vendredi 23 septembre 2022

Lieu : 5 Avenue du Docteur Manouvrier, 23000 Guéret

Heure de début : 17h35

Heure de fin : 18H45

Nombre de participants : 23

Membres excusés : 12 membres excusés ayant donné leurs pouvoirs de vote

Invité : Mme HEINZLE (directrice de l'école)

Président de séance : LEHERY Sophie et FERREIRA Ludovic (Vice-présidente et président de l'année 2021/2022)

Rapporteur : Jessica CRETAL

Validation des nouveaux statuts

Les statuts avaient été envoyé par mail en amont de la réunion pour que chacun puisse les lire. Il a juste été réexpliquer que les statuts sont des statuts classiques obtenu par l'APEL Limousin avec un conseil d'administration entre 3 et 24 personnes membres de l'APEL, c'est à dire personne ayant payé leur cotisation et souhaitant intégrer le conseil d'administration.

Vote à mains levées pour validation des statuts : pour 34 / Abstention 1 / contre 0

Les statuts sont validés.

Rapport moral du président de l'année 2021/2022 Mr FERREIRA Ludovic

Ludovic a commencé son bilan moral par remercier l'équipe 2021/2022, pour ses idées et son engagement pendant l'année ; remerciement également à Mme HEINZLE qui a accepté les événements mis en place. Il a également rappelé le rôle de l'APEL, soutenir les projets de l'école et créer des animations qui permettent de financer les projets de l'école et soutenir ces derniers pour les enfants. L'APEL est aussi un relais entre les parents et l'équipe enseignante si besoin. Il souhaite que l'APEL continue son rôle pour cette nouvelle année et ainsi permettre de continuer à aider notre école.

Adoption à l'unanimité du rapport moral

Bilan financier : Mr FREBY Charles

Charles commence par nous dire que sur la cotisation de 25€, 15€ sont reversés à l'APEL Limousin, au lieu des 14€ de l'année précédente. Pour l'année 2021/2022 l'APEL Notre Dame comptait 70 familles membres sur 104 familles. A date de la réunion, nous sommes 76 familles membres pour 113 familles à l'école.

Nous avons repris l'association en septembre 2021 avec un compte à 3621,16€. Grâce aux différentes actions menées pendant l'année, nous avons réalisé un excédent de 2743,04€. Au 15 septembre 2022, les comptes affichent 6791,80€ avec un virement de 4000€ en attente de virement de l'aide accordée pour la piscine, aide qui sera reversé à l'OGEC qui a payé les factures ; et 427,60€ de chèques non débités

Vote à l'unanimité pour valider le bilan financier

Question posé par un membre : pourquoi ne pas mettre plus d'argent sur le livret A qui rapporte plus que sur le compte commun ?

Réponse : ça va se faire, c'est prévu

Rapport d'activité 2021/2022 : Mme LEHERICY Sophie

- **Ventes des soupes de potirons** 120L de soupe vendus ; bénéfice 492,54€ ; 1er événement de l'association qui a aussi permis de fédérer d'autre parents à l'association, vente faite le vendredi des vacances de la Toussaint pendant que les enfants vendaient les gâteaux fabriqués par les classes. Ludovic a déjà pris contact avec le maraicher qui avait donné les potirons l'année dernière, et il est toujours d'accord pour les donner avec la même condition de venir les chercher et de récupérer les graines de courges.

- **Fête de Noël** : vente de chocolat grâce au catalogue obtenu par initiatives ; bénéfice 1514,90€ Sophie explique le principe de faire passer les catalogues avec une date de réception des commandes pour pouvoir les recevoir et distribuer les chocolats avant les vacances de Noël, il faut mobiliser de la main d'œuvre à la réception des chocolats pour préparer les sacs à distribuer. Charles explique que les catalogues sont déjà commandés si le nouveau CA décide de refaire cet événement.

Marché de Noël organisé dans la cour de l'école, à la suite de la chorale de Noël des enfants ; bénéfice 534,87€, vin chaud, crêpes, barbe à papa, vente des décorations de Noël faites par les enfants, stand de vente de l'APEL avec des ouvrages de couture, et des exposants extérieurs. Le père Noël qui a distribué des cadeaux dans chaque classe et est resté pour faire des photos avec les enfants pendant le marché

- **La piscine à l'école** : Le Cercle des Nageurs Guérétois ont mis à disposition leur bassin mobile et leur maître-nageur pour permettre aux enfants de la grande section au CM2 d'avoir des cours de natation, cela a permis de valider des compétences en aisance aquatique. Des frais ont été fait pour améliorer le confort des enfants, pour les coûts de l'électricité/ chauffage et eau une demande de subvention est encore en attente de virement, ce virement sera donc à reverser à l'OGEC qui a payé les factures.

- **La classe verte** : l'APEL a donné 3000€ à l'école pour aider au financement du voyage d'une semaine en classe verte ce qui a permis de réduire le coût des parents, avec une participation plus intéressante pour les enfants dont les parents sont membres de l'APEL.

- **Vente de sweat au couleur de l'école** : achat de sweat sur internet qui ont été brodé devant et derrière par Sophie avec le logo de l'école, **bénéfice 710,59€**. Sophie explique que pour faire un sweat il lui faut environ 40 minutes ce qui explique une des raisons pour laquelle la vente a été proposée que pour les tailles enfants. Il est proposé de voir avec la quincaillerie numérique de Guéret si il existe encore l'atelier broderie ce qui permettrait de déléguer cette tâche, Sophie explique le coût est que pour garder un prix de vente acceptable il ne faudrait pas que le surcoût de broderie mange le bénéfice; il est proposé de voir avec Mme De La Chapelle, ancienne famille de Notre Dame qui peuvent avoir des tuyaux pour avoir des sweat de qualité peut être moins cher ce qui n'augmenterait pas le prix de vente; et peut être pouvoir ouvrir la vente en taille adulte.

- **Vide grenier** : avec des exposants, des familles et personnes extérieur, et un stand APEL de vente des trésors de l'école ; **bénéfice 902,50€**, la recette de la vente des trésors de l'école a été divisé en 2 pour l'OGEC, mis en place d'un stand de boisson et sandwich par l'APEL pendant la journée

- **La chasse aux œufs de Pâques** organisé pour les classes de maternelle dans la cour de l'école

- **Fête de l'école** : soutien avec atelier de peinture pour les décors du spectacle ; kermesse avec stand de jeu, tombola, boissons, crêpes, barbe à papa, banda, repas du soir avec DJ, 140 repas servis **bénéfice 749,51€**

Enfin l'APEL a répondu présent pour soutenir les projets de l'école comme la zumba, le cross ELA, le cross des familles, les olympiades, le carnaval, en apportant un soutien logistique, présentiel et en offrant le goûter aux enfants. Mais aussi en organisant de la vente de ferrailles pour débarrasser et faire rentrer de l'argent, et le chantier des familles qui a permis de débarrasser l'emplacement de la nouvelle classe, les préfabriquer, faire du débroussaillage qui permet de faire faire des économies à l'école et aussi trouver les trésors du vide grenier.

Une question est posée : pourquoi ne pas avoir les madeleines Bijoux ? Réponse car pas vraiment pris le temps de mettre en place, beaucoup de logistique avec un bénéfice moindre du fait que les madeleines sont proposées dans les entreprises il n'y a pas forcément beaucoup de commande ; mais pourquoi voir avec le nouveau CA si mise en place cette année.

Élection du bureau année 2022/2023

Il est demandé aux personnes présentes qui souhaite faire partie du conseil d'administration pour cette nouvelle année, en plus de personnes excusés non présentes à la réunion : le nouveau conseil d'administration est composé de 21 membres : BERGOUNHON Céline, BEYSSAC Cécile, BONNAUD Mylène, CARO Ivilina, CASAS Caroline, CRETAL Jessica, DE LA BROSSE Bénédicte, DEMAZY Guillaume, FERREIRA-BALULA Ludovic, FERRUZZA Fatima, FONTAINE Hanna, FREBY Charles, GAUDON-LEHERICY Sophie, GAYAUD Benjamin, KULAK Bernard, LE DRAN Hélène, LOIRAT Amandine, MASSA Laurine, PALLEAUX Kadia, ROUFFANCHE Hélène, SALIN Laure.

Élection du bureau avec une demande d'être au moins 6 membres : président(e) /vice-président(e)/ trésorier(e)/ trésorier(e) adjoint(e)/ secrétaire/ secrétaire adjoint(e)

Personne qui se présente :

-poste de Président(e) : Mr FERREIRA Ludovic ; pas de vote, seul à se présenter

- poste de trésorier(e) : Mr FREBY Charles, pas de vote, seule personne à se présenter

- poste de secrétaire : Mme BEYSSAC Cécile, Mme LOIRAT Amandine, Mme ROUFFANCHE Hélène

Vote à bulletin secret avec choix pour le poste de secrétaire et secrétaire adjointe : Mme BEYSSAC Cécile élue secrétaire avec 11 voix et Mme LOIRAT Amandine secrétaire adjointe avec 9 voix

-poste de vice-président(e) : Mme FERRUZZA Fatima ; pas de vote, seule à se présenter

- poste de trésorier(e) adjoint : Mme CARO Ivilina, pas de vote, seule personne à se présenter

Questions diverses

Charles pose une question sur l'augmentation de la cotisation pour l'année 2023/2024, expliquant que la part reversée à l'APEL Limousin a augmenté cette année de 1€ passant de 14 à 15€ sur la cotisation de 25€ faites aux familles souhaitant devenir membre de l'APEL.

Il est débattu que l'augmentation ne permettra pas de faire venir davantage de parents et qu'il fallait prioriser l'adhésion plutôt que l'augmentation. Nous sommes 76 familles membres pour 113 familles à l'école. Il est précisé que lors de la vente des soupes l'année dernière, l'APEL avait réussi à faire adhérer d'autres parents et qu'il serait encore possible de faire adhérer d'autre famille.

La question passe au vote : une majorité est contre l'augmentation de la cotisation pour l'année prochaine

Date de la prochaine réunion qui doit être faite dans les 15 jours suivant cette réunion à établir.

Création des groupe WhatsApp : CA/ Bureau/ Membre souhaitant prêter mains fortes.

18H46 fin de réunion ; un pot de l'amitié est proposé pour clôturer cette 1ère réunion.

CR validé le 12/10/2022 par Charles FREBY Trésorier

